

## DISCOURS DU PRÉSIDENT

*Lundi 16 janvier 2023*

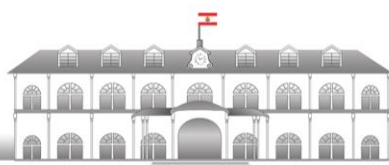
### **Vœux aux associations de jeunesse et d'éducation populaire**

Monsieur le Ministre en charge de la Jeunesse,  
Mesdames et messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions,  
Madame la Présidente de l'Union polynésienne pour la Jeunesse,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et collaborateurs des associations de jeunesse et  
d'éducation populaire,  
Chère Herenui ambassadrice de la jeunesse,  
Chers jeunes du comité de jeunesse,  
Chers bénévoles,  
Mes chers amis,

En ce début d'année 2023, c'est un grand plaisir pour moi et pour les membres du  
Gouvernement de vous retrouver pour vous présenter nos vœux.

L'année qui vient de s'écouler a été dense, complexe, difficile parfois, mais riche d'actions  
et de projets innovants et ambitieux pour notre jeunesse. Cette jeunesse qui a toujours  
constitué un enjeu majeur pour la construction de l'avenir de notre Fenua.

Collé au thème de la famille, la jeunesse a également constitué un souci majeur pour ma  
part. En effet, dès 2015, j'ai demandé à un comité de me faire des propositions sur la  
politique de la famille. Parmi les sujets les plus saillants apparus dans les travaux de ce  
comité, ce sont les violences intra familiales et le désœuvrement des jeunes qui étaient en  
haut du tableau.



A cet effet, l'Etat et le Pays ont coopéré pour mettre en place des groupes de travail et d'actions. Sont apparus ou redynamisés, les CLSPD au sein des communes, le Comité territorial xxx et d'autres organismes du côté de la justice et du Pays.

Avons-nous avancé dans notre travail en faveur de la jeunesse ?

Je dirai oui, mais cela reste largement insuffisant. Nous n'avons pas encore répondu à l'ensemble des aspirations des jeunes. Nous n'avons pas encore eu le temps de faire collaborer et catalyser tous les acteurs de l'Etat, du Pays et des mouvements associatifs sur une dynamique et une complémentarité d'actions.

Il est vrai que nos volontés ont été entravées par deux années difficiles dues à la crise sanitaire, qui ont mis nos jeunes à rude épreuve. Cette situation a accentué les difficultés qu'ils rencontrent ; notamment dans la recherche d'un emploi, étape importante pour leur accès à l'autonomie, qui leur permet d'envisager leur avenir avec sérénité.

L'avenir de notre Pays, c'est avec la Jeunesse que nous devons le construire. Je vous assure que pour ma part, ce n'est pas juste un slogan ou une idée de bonne conscience. Soyez persuadés que je désire faire de la jeunesse, une priorité. J'ai voulu faire confiance à des ministres jeunes, et notamment à une jeune ministre, et ça a donné des résultats que je dois reconnaître mitigés.

Dernièrement, j'ai nommé un Ministre dédié à la Jeunesse, Monsieur Naea BENNETT. Ses premiers pas au sein du gouvernement sont encourageants.

Dès sa nomination, il a adopté une méthode de travail basée sur la concertation, le partenariat et l'ancrage territorial. C'est ainsi qu'il a associé les jeunes, mais aussi les représentants d'associations, des communes et des communautés religieuses, à l'élaboration d'objectifs opérationnels du plan de jeunesse 2022 – 2027, tels que :

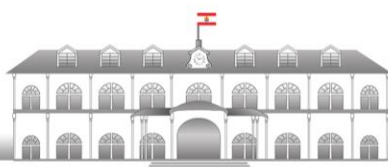
- Le développement d'une politique de jeunesse interministérielle qui favorise la mise en œuvre d'actions transversales pour une meilleure cohérence et une plus grande complémentarité de l'action gouvernementale ;



- Une meilleure considération pour les jeunes, car il n'est pas question de faire de la politique de jeunesse sans consulter les jeunes. C'est ainsi qu'un Comité consultatif de Jeunesse « CCJ » dénommé Tomite Taure'a a été mis en place.
- Répondre aux attentes des jeunes polynésiens en leur offrant un espace unique d'information et de conseil quel que soit le sujet.
- Soutenir et accompagner les associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes vers la citoyenneté et le vivre ensemble.

C'est dans cette perspective et dans une dynamique interministérielle et multi-partenariale que mon gouvernement a décidé de mener et de soutenir en 2022 les projets et actions suivantes :

- Soutien financier aux associations de jeunesse et d'éducation populaire, pour le développement des centres de vacances et de loisirs (CVL) et les camps de scoutisme qui sont des espaces d'éducation à part entière, complémentaires de l'école et des parents, et participent à l'épanouissement des enfants et des jeunes ;
- La première édition du Service national universel (SNU) en Polynésie française, organisé en juillet dernier, en partenariat avec l'Etat, qui a permis à 48 jeunes volontaires du Fenua de vivre une expérience unique basée sur l'engagement. Cette action a pu être réalisée grâce à l'implication de la fédération des œuvres Laïque (FOL) ;
- L'accompagnement et le soutien financier à l'UPJ, pour la réalisation de deux inter CVL (Centre de vacances et de loisir), qui ont rassemblé plus de 4 000 jeunes sur les périodes de juillet et de décembre 2022 ;
- Un soutien financier et logistique pour l'organisation de la 30<sup>ème</sup> édition de la SAGA 2022, qui a accueilli près de 800 jeunes ;



- La mise en place du Taure'a re'a Tour 2022 ; organisé du 4 août au 30 octobre dans 12 communes de Tahiti et de Moorea. Cet événement festif, qui avait pour mission principale de réunir la jeunesse polynésienne autour d'activités diverses, a rassemblé près de 18 000 jeunes ;
- Dans la continuité du programme Taure'a re'a Tour, l'organisation d'un Festival de la Jeunesse porté par l'Union polynésienne pour la Jeunesse, qui s'est tenu du 2 au 4 novembre 2022, sur 5 sites d'activités, de Papeete à Faa'a.

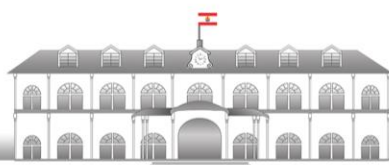
Pendant 3 jours, plus de 3 000 jeunes ont participé à des activités socioéducatives, sportives et préventives, dont l'activité phare et innovante était le « Taure'a warrior ».

A cet égard, je tiens à adresser mes vifs remerciements à la Présidente de l'UPJ, Mme Patricia TERIITERAAHAUMEA, ainsi qu'aux membres de son équipe, d'avoir relevé ce challenge et de faire de cet événement une réussite pour notre jeunesse.

- Une réforme complète de la Loi du Pays et de ses arrêtés d'application relatifs à l'organisation et au fonctionnement des accueils collectifs de mineurs, présentée au ministre en charge de la jeunesse en fin d'année 2022, après avis de la commission des CVL.

Le projet de Loi du Pays y afférent, sera soumis à l'avis des représentants de l'Assemblée de la Polynésie française au cours du 1<sup>er</sup> semestre de cette année ;

- L'augmentation à hauteur de 25 millions de la dotation d'exploitation destinée à l'Union polynésienne de la Jeunesse (UPJ) lui permettant de mener à bien ses actions. A cet égard, je tiens, ici, à réaffirmer ma totale confiance à l'UPJ et à toutes les associations qui la composent.
- La modification des critères d'attribution de subventions et la simplification de la constitution des dossiers au profit d'associations de jeunesse et d'éducation populaire ;



- Mise en place d'une enquête, avec le soutien de l'UPJ et de la MATJS, sur les besoins financiers nécessaires à la remise en conformité des structures du Pays et du privé, qui accueillent les jeunes pendant les vacances ;
- Mise en place du projet « Fa'a Hiro'a » tous les mercredis dans les jardins du parc de Paofai. Ce projet porté par la DPDJ propose des activités ludiques, sportives de cohésion sociale et des formations gratuites destinées à tous les jeunes après l'école ;
- Rénovation de la résidence des jeunes travailleurs, qui accueille une cinquantaine de jeunes et qui bénéficie d'un accompagnement individuel de la DPDJ pour s'insérer dans la société ;
- Mise en place d'une convention entre la délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ) et le régiment du RSMA (Régiment du service militaire adapté). Cette convention s'inscrit dans une volonté de former et promouvoir une jeunesse en mal d'insertion, en risque d'exclusion, voire de délinquance ;
- La création de la DPDJ se confirme être une nécessité. Je salue son chef de service et ses équipes de terrain. Traiter rapidement le millier de signalements, se montrer sur le terrain auprès des jeunes, organiser des activités le mercredi après-midi, dialoguer avec les caïds des quartiers de Tahiti et de Moorea, voilà des actions qu'il est utile d'amplifier sur le terrain. En tout cas, ce que j'ai pu observer jusqu'à présent est également encourageant.

Comme je vous le disais, plus tôt, 2022 a été riche d'actions et d'initiatives en direction de notre jeunesse, notre Ministre en charge de la Jeunesse m'a assuré que 2023 sera également une année chargée pour le secteur de la Jeunesse.

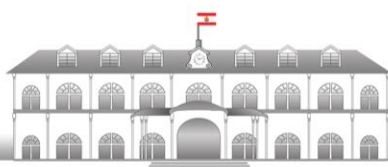
En effet, plusieurs actions sont inscrites :

- La création d'un centre d'information et de documentation (CIDJ). Grâce à ce projet, nous souhaitons répondre aux attentes des jeunes polynésiens en leur



offrant un espace unique d'information et de conseil quel que soit le sujet : Orientation, études, emploi, formation, santé, mobilité, accès aux droits, loisirs, citoyenneté, etc. ;

- La Préparation d'un arrêté relatif à l'organisation et à la composition du Comité consultatif des Jeunes de Polynésie (dénommé Tomité Taure'a) au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 ;
- La mise en conformité des infrastructures existantes et construction de nouvelles, destinées à l'accueil collectif de mineurs et ce, pour répondre à vos attentes ;
- La révision du plafond des subventions en fonction de certains critères du CTJEP, telles que l'organisation de camps destinés exclusivement aux adolescents ou encore la valorisation des journées enfants en centre de vacances. A ce titre, nous avons décidé d'avancer la tenue de la 1<sup>ère</sup> commission d'attribution des subventions Jeunesse dès le début de l'année, afin de vous permettre de disposer rapidement de vos crédits pour la mise en œuvre de vos actions ;
- La revalorisation de la bourse de vacances qui passe en 2023 à 3000 FCP par jour ;
- L'adoption de la loi du pays sur l'accueil collectif de mineurs ;
- La Préparation d'un projet de loi du pays relatif à la reconnaissance du secteur de jeunesse. Ce texte vise à doter le Pays d'un cadre général lui permettant d'apporter son soutien à l'organisation sur le territoire de la Polynésie française, d'événements de jeunesse ;
- La création des postes de cadres permanents pour les structures associatives de jeunesse ;
- La mise en œuvre un plan de formation professionnelle en direction des animateurs ;
- La reconnaissance des jeunes comme des partenaires sociaux, au sein de nos instances grâce à la création du comité consultatif de jeunes. Cette reconnaissance vise à leur confier des missions, et à les intégrer dans les instances dédiées aux politiques publiques de jeunesse ;
- La mise en place d'appels à projets spécifiques pour les jeunes ;
- Le soutien des associations en leur donnant les outils nécessaires à la réalisation leurs projets.



Pour atteindre ces objectifs, j'ai veillé à ce que les crédits du Pays destinés au secteur de la Jeunesse, en 2023, soient augmentés par rapport à l'exercice précédent. Il en sera de même pour les années suivantes.

Comme je le disais tantôt, il y a beaucoup à faire.

Mais soyez certains : je suis déterminé à atteindre ces objectifs, à vos côtés.

J'ai besoin de chacune d'entre vous, vous les associations de jeunesse et d'éducation populaire, vous qui êtes chaque jour au plus près de ces jeunes et qui connaissez mieux que quiconque leurs souffrances, leurs craintes, leurs attentes et leurs espoirs.

Oui j'ai besoin de vous pour répondre à leur appel en inventant, ensemble, avec vous et avec eux, la Polynésie de demain où chacune et chacun d'entre eux trouveront sa place pour grandir et devenir des adultes responsables, engagés et solidaires, porteurs de valeurs qu'ils transmettront à leur tour à leurs enfants.

Je tiens à saluer le travail que vous avez effectué auprès de nos jeunes durant des dizaines d'année pour certaines d'entre vous. A ce titre, permettez-moi de rendre un hommage particulier à l'Union Territoriale - Fédération sportive et culturelle de France et au Mouvement Eucharistique des jeunes, qui ont respectivement fêté leurs 40 ans et 60 ans d'existence en 2022.

J'ai foi en notre jeunesse et j'ai foi en vous.

Ensemble, faisons de 2023 une année exceptionnelle pour la jeunesse de notre Fenua.

Bonne année 2023 et vive la jeunesse et l'éducation populaire !

Merci

---

SERVICE DE LA COMMUNICATION

---

